Envoyé en préfecture le 03/07/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le
ID : 090-219000320-20230630-VOIRIE104_2023-AI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Territoire de Belfort
DANJOUTIN

N° 104/2023

ARRÊTÉ DU MAIRE

Occupation du domaine public
Autorisation Barbecue

EXTRAIT DU REGISTRE
Le Maire de la commune de DANJOUTIN

VU

La requête par laquelle le collectif participation citoyenne, sollicite l'autorisation d'installer un barbecue sur l'espace public, au Pâquis à Danjoutin

Le règlement de voirie communale adoptée le 12 novembre 2001

Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2

Le code de la voirie routière

CONSIDERANT

La nécessité d'autoriser l'installation d'un barbecue pour la soirée organisée le samedi 8 juillet 2023 de 18 h 30 à 22 h.

A R R Ê T E

Article 1
Le collectif participation citoyenne est autorisé à installer un barbecue au Pâquis à Danjoutin.

Article 2
La présente autorisation est accordée à charge pour le bénéficiaire de se conformer aux conditions énoncées aux articles ci-après.

Article 3
La présente autorisation est valable le samedi 8 juillet 2023 de 18 h 30 à 22 h 00.

Article 4
Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Envoyé en préfecture le 03/07/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le
ID : 090-219000320-20230630-VOIRIE104_2023-AI

Article 5
Le permissionnaire supportera sans indemnité la gêne et les frais de toute nature qui seraient la conséquence des travaux effectués par l'administration dans l'intérêt de la voirie.

Article 6
Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort et affiché aux lieux habituels. Ampliation sera remise, chacun pour exécution en ce qui le concerne, à

- Collectif participation citoyenne,
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
- Monsieur le Président du Service des Gardes Champêtres
- Services techniques de la commune de Danjoutin
- SDIS, 4 rue Romain Rolland, 90000 BELFORT
- Caserne Belfort Sud

DANJOUTIN, le 30 juin 2023
Signé, Le Maire,

Emmanuel FORMET

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

COMMUNE DE DANJOUTIN

Transmis en Préfecture le
Notifié le